

SEANCE DU MARDI 23 MARS 2010

Préfecture de l'Aube

08 AVR. 2010

Date de convocation :

11 mars 2010

Date d'affichage :

11 mars 2010

Nombre de membres du
Comité Syndical : 44

Nombre de membres en
exercice : 43

Membres présents : 24
Pouvoirs : 4

L'An Deux Mille dix
Le 23 mars à 17 heures 30.

Les membres du Comité Syndical légalement convoqués au lieu ordinaire des séances sous la Présidence de Madame Danièle BOEGLIN dans les locaux du SDEDA.

OBJET : 2010/C03/01

**Budget Principal
Compte administratif 2009.**

Présents (24) :

Mme Danièle BOEGLIN, Présidente.

MM. Patrick DYON, Nicolas JUILLET Vice-présidents.

Mmes et MM. Jean-Pierre ABEL, Francis DEHAUT, Francis BERNARD, Hugues FADIN, Nelly FANDARD-SCHMITE, Philippe GIFFARD, Annie GREMILLET, William HANDEL, Jean-Michel HUPFER, Jacques IRDEL, Jean JOUANET, Martine JOBE, Bertrand JOURNE, Joël LADEVEZ, Michel LAMY, Robert LUDOT, Jean Marie MACQUET, Maurice MARY, Joëlle PESME, Marie-Noëlle RIGOLLOT, Christian TRICHE.

Acte rendu exécutoire :

/ 8 AVR. 2010

Après dépôt en Préfecture le :

/ 8 AVR. 2010

Et publication le :

/ 8 AVR. 2010

La Présidente,



Danièle BOEGLIN

Absents ou excusés (15) :

Mmes et MM. Christian BRANLE, Jean-Michel FRAMERY, Michel JACOB, Serge LARDIN, Ludovic LE ROY, Catherine MANDELLI, Patrick MAUFROY, David PARISON, Thierry PAUPE, Pierre PESCAROLO, Daniel PICARA, Jacques RIGAUD, Marie-Claude ROUSSELOT, Marc SEBEYRAN, Philippe TALBOT.

Pouvoirs (4) :

Jean Jacques ARNAUD représenté par Monsieur Francis DEHAUT
Thierry BLASCO représenté par Madame Danièle BOEGLIN
Pierre JOBARD représenté par Madame Joëlle PESME
René MARIE représenté par Monsieur Nicolas JUILLET

Budget Principal – Compte administratif 2009.

Le Comité Syndical, réuni sous la Présidence de Madame Danièle BOEGLIN, après s'être fait présenté le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice correspondant,

Après en avoir délibéré par :

Vote		
Pour	Contre	Abstention
63	0	0

DONNE ACTE de la présentation faite du compte administratif.

VOTE et ARRETE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous :

	INVESTISSEMENT (avec RAR)	FONCTIONNEMENT	TOTAL
Recettes	79.824,24 €	784.285,47 €	864.109,71 €
Dépenses	38.787,08 €	470.703,46 €	509.490,54 €
Résultat 2009	41.037,16 €	313.582,01 €	354.619,17 €

CONSTATE les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion.

DECLARE que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2009, par le payeur départemental, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture le
Et publication le

Extrait certifié conforme,
Troyes, le 29 mars 2010
La Présidente



Danièle BOEGLIN Préfecture de l'Aube

08 AVR. 2010

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa réception par le représentant de l'État et de sa publication.

SEANCE DU MARDI 23 MARS 2010

Préfecture de l'Aube

08 AVR. 2010

Date de convocation :

11 mars 2010

Date d'affichage :

11 mars 2010

Nombre de membres du

Comité Syndical : 44

Nombre de membres en

exercice : 43

Membres présents : 24

Pouvoirs : 4

L'An Deux Mille dix

Le 23 mars à 17 heures 30.

Les membres du Comité Syndical légalement convoqués au lieu ordinaire des séances sous la Présidence de Madame Danièle BOEGLIN dans les locaux du SDEDA.

Présents (24) :

Mme Danièle BOEGLIN, Présidente.

MM. Patrick DYON, Nicolas JUILLET Vice-présidents.

Mmes et MM. Jean-Pierre ABEL, Francis DEHAUT, Francis BERNARD, Hugues FADIN, Nelly FANDARD-SCHMITE, Philippe GIFFARD, Annie GREMILLET, William HANDEL, Jean-Michel HUPFER, Jacques IRDEL, Jean JOUANET, Martine JOBE, Bertrand JOURNE, Joël LADEVEZ, Michel LAMY, Robert LUDOT, Jean Marie MACQUET, Maurice MARY, Joëlle PESME, Marie-Noëlle RIGOLLOT, Christian TRICHE.

Absents ou excusés (15) :

Mmes et MM. Christian BRANLE, Jean-Michel FRAMERY, Michel JACOB, Serge LARDIN, Ludovic LE ROY, Catherine MANDELLI, Patrick MAUFROY, David PARISON, Thierry PAUPE, Pierre PESCAROLO, Daniel PICARA, Jacques RIGAUD, Marie-Claude ROUSSELOT, Marc SEBEYRAN, Philippe TALBOT.

Pouvoirs (4) :

Jean Jacques ARNAUD représenté par Monsieur Francis DEHAUT
Thierry BLASCO représenté par Madame Danièle BOEGLIN
Pierre JOBARD représenté par Madame Joëlle PESME
René MARIE représenté par Monsieur Nicolas JUILLET

OBJET : 2010/C03/02

**Budget Principal
Affectation du résultat de
l'exercice 2009.**

Acte rendu exécutoire :

/ 8 AVR. 2010

Après dépôt en Préfecture le :

/ 8 AVR. 2010

Et publication le :

/ 8 AVR. 2010

La Présidente,



Danièle BOEGLIN

Budget Principal - Affectation du résultat de l'exercice 2009.

Vu l'article 9 de la loi du 2 mars 1982 et l'instruction comptable M 14,

Après avoir approuvé dans sa séance du 23 mars 2010, le compte administratif 2009 qui présente un excédent de fonctionnement d'un montant de 313.582,01 €,

Constatant que la section d'investissement dudit compte administratif fait apparaître un excédent de 51.646,88 € et un reste à réaliser de 10.609,72 € qui entraîne un besoin de financement,

Considérant les besoins recensés par l'exercice 2009,

Considérant la nécessité de couvrir les besoins actuels et futurs d'investissement,

Vote		
Pour	Contre	Abstention
63	0	0

LE COMITE SYNDICAL

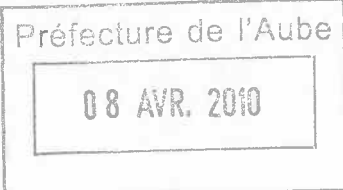
DECIDE d'affecter au budget de l'exercice 2010 le résultat comme suit :

- ↳ Report en section d'Investissement - article 001, la somme **41.037,16 €**.
- ↳ Report en section de Fonctionnement - article 002, la somme de **313.582,01 €**.

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture le
Et publication le

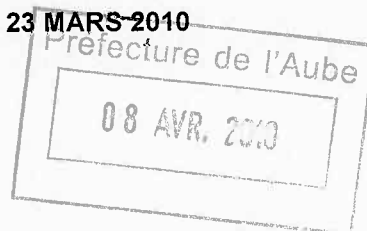
Extrait certifié conforme,
Troyes, le 29 mars 2010
La Présidente


Danièle BOEGLIN



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa réception par le représentant de l'État et de sa publication.

SEANCE DU MARDI 23 MARS 2010



Date de convocation :

11 mars 2010

Date d'affichage :

11 mars 2010

Nombre de membres du

Comité Syndical : 44

Nombre de membres en

exercice : 43

Membres présents : 24

Pouvoirs : 4

L'An Deux Mille dix

Le 23 mars à 17 heures 30.

Les membres du Comité Syndical légalement convoqués au lieu ordinaire des séances sous la Présidence de Madame Danièle BOEGLIN dans les locaux du SDEDA.

Présents (24) :

Mme Danièle BOEGLIN, Présidente.

MM. Patrick DYON, Nicolas JUILLET Vice-présidents.

Mmes et MM. Jean-Pierre ABEL, Francis DEHAUT, Francis BERNARD, Hugues FADIN, Nelly FANDARD-SCHMITE, Philippe GIFFARD, Annie GREMILLET, William HANDEL, Jean-Michel HUPFER, Jacques IRDEL, Jean JOUANET, Martine JOBE, Bertrand JOURNE, Joël LADEVEZ, Michel LAMY, Robert LUDOT, Jean Marie MACQUET, Maurice MARY, Joëlle PESME, Marie-Noëlle RIGOLLOT, Christian TRICHE.

Absents ou excusés (15) :

Mmes et MM. Christian BRANLE, Jean-Michel FRAMERY, Michel JACOB, Serge LARDIN, Ludovic LE ROY, Catherine MANDELLI, Patrick MAUFROY, David PARISON, Thierry PAUPE, Pierre PESCAROLO, Daniel PICARA, Jacques RIGAUD, Marie-Claude ROUSSELOT, Marc SEBEYRAN, Philippe TALBOT.

Pouvoirs (4) :

Jean Jacques ARNAUD représenté par Monsieur Francis DEHAUT
Thierry BLASCO représenté par Madame Danièle BOEGLIN
Pierre JOBARD représenté par Madame Joëlle PESME
René MARIE représenté par Monsieur Nicolas JUILLET

OBJET : 2010/C03/03

**Budget Principal
Budget primitif 2010.**

Acte rendu exécutoire :

18 AVR 2010

Après dépôt en Préfecture le :

18 AVR 2010

Et publication le :

18 AVR 2010

La Présidente,

Danièle BOEGLIN

Budget Principal – Budget primitif 2010.

LE COMITE SYNDICAL,

Vu l'avis du bureau syndical du 23 mars 2010,

Vu la délibération n°2010/C03/02 du 23 mars 2010 concernant l'affectation du résultat de l'exercice 2009,

Entendu l'exposé de son rapporteur, Madame Danièle BOEGLIN, Présidente

Après en avoir délibéré par :

Vote		
Pour	Contre	Abstention
63	0	0

ADOpte le budget primitif 2010 du syndicat arrêté en dépenses et en recettes à la somme de :

- Section d'investissement : 56.037,16 €
- Section de fonctionnement : 854.082,01 €
- Reste à réaliser : 10.609,72 €

FONCTIONNEMENT

Chapitres	Libélles	Dépenses	Recettes
002	Excédent reporté		313.582,01 €
022	Dépenses imprévues	36.682,01 €	
042	Opérations d'ordres de transferts entre sections	15.000,00 €	
011	Charges à caractère général	417.600,00 €	
012	Charges de personnel et frais assimilés	337.800,00 €	
013	Atténuations de charges		2.000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	33.000,00 €	
66	Charges financières	12.000,00 €	
67	Charges exceptionnelles	2.000,00 €	
70	Produits de services		238.000,00 €
74	Dotations, subventions et participations		299.900,00 €
77	Produits exceptionnels		600,00 €
	TOTAL	854.082,01 €	854.082,01 €

INVESTISSEMENT

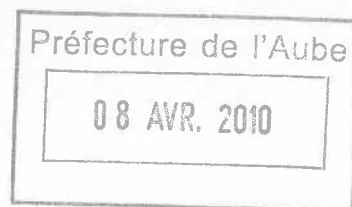
Chapitres	Libélles	Dépenses	Recettes
001	Solde d'exécution		41.037,16 €
020	Dépenses imprévues	37.16 €	
040	Opérations d'ordre de transferts entre sections		15.000,00 €
20	Immobilisations incorporelles	10.000,00 €	
21	Immobilisations corporelles	46.000,00 €	
	TOTAL	56.037,16 €	56.037,16 €

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture le
Et publication le

Extrait certifié conforme,
Troyes, le 29 mars 2010
La Présidente



Danièle BOEGLIN



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa réception par le représentant de l'État et de sa publication.

SEANCE DU MARDI 23 MARS 2010

Date de convocation :
11 mars 2010
Date d'affichage :
11 mars 2010
Nombre de membres du
Comité Syndical : 44

Nombre de membres en
exercice : 43

Membres présents : 24
Pouvoirs : 4

OBJET : 2010/C03/04

**Fixation de la cotisation des
collectivités adhérentes au
SDEDA pour 2010**

Acte rendu exécutoire :

/ 1 AVR. 2010

Après dépôt en Préfecture le :

/ 1 AVR. 2010

Et publication le :

/ 1 AVR. 2010

La Présidente,



Danièle BOEGLIN

L'An Deux Mille dix
Le 23 mars à 17 heures 30.

Les membres du Comité Syndical légalement convoqués au lieu ordinaire des séances sous la Présidence de Madame Danièle BOEGLIN dans les locaux du SDEDA.

Présents (24) :

Mme Danièle BOEGLIN, Présidente.

MM. Patrick DYON, Nicolas JUILLET Vice-présidents.

Mmes et MM. Jean-Pierre ABEL, Francis DEHAUT, Francis BERNARD, Hugues FADIN, Nelly FANDARD-SCHMITE, Philippe GIFFARD, Annie GREMILLET, William HANDEL, Jean-Michel HUPFER, Jacques IRDEL, Jean JOUANET, Martine JOBE, Bertrand JOURNE, Joël LADEVEZ, Michel LAMY, Robert LUDOT, Jean Marie MACQUET, Maurice MARY, Joëlle PESME, Marie-Noëlle RIGOLLOT, Christian TRICHE.

Absents ou excusés (15) :

Mmes et MM. Christian BRANLE, Jean-Michel FRAMERY, Michel JACOB, Serge LARDIN, Ludovic LE ROY, Catherine MANDELLI, Patrick MAUFROY, David PARISON, Thierry PAUPE, Pierre PESCAROLO, Daniel PICARA, Jacques RIGAUD, Marie-Claude ROUSSELOT, Marc SEBEYRAN, Philippe TALBOT.

Pouvoirs (4) :

Jean Jacques ARNAUD représenté par Monsieur Francis DEHAUT
Thierry BLASCO représenté par Madame Danièle BOEGLIN
Pierre JOBARD représenté par Madame Joëlle PESME
René MARIE représenté par Monsieur Nicolas JUILLET

Fixation de la cotisation des collectivités adhérentes au SDEDA pour 2010.

Madame la Présidente rappelle à l'assemblée, que conformément à l'article 10 des statuts, la cotisation des personnes morales membres est destinée au financement des dépenses d'administration générale.

Vu le Débat d'Orientations Budgétaires 2010 présenté lors de sa séance du 23 Février 2010,

Vu le projet de Budget Primitif 2010 soumis à son examen,

Après en avoir délibéré par :

Vote		
Pour	Contre	Abstention
63	0	0

LE COMITE SYNDICAL

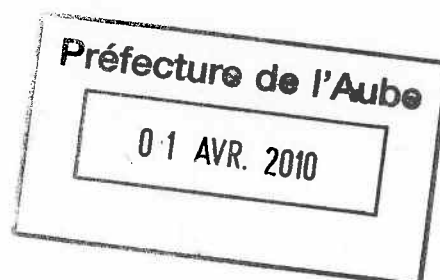
DECIDE de fixer la cotisation 2010 à **1,00 € par habitant**.

RAPPELLE que le montant de la cotisation est calculé sur la base de la population.

Extrait certifié conforme,
Troyes, le 29 mars 2010
La Présidente

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture le
Et publication le


Danièle BOEGLIN



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa réception par le représentant de l'État et de sa publication.

SEANCE DU MARDI 23 MARS 2010

Préfecture de l'Aube

08 AVR. 2010

Date de convocation :
11 mars 2010

Date d'affichage :
11 mars 2010

Nombre de membres du
Comité Syndical : 44

Nombre de membres en
exercice : 43

Membres présents : 24
Pouvoirs : 4

L'An Deux Mille dix
Le 23 mars à 17 heures 30.

Les membres du Comité Syndical légalement convoqués au lieu ordinaire des séances sous la Présidence de Madame Danièle BOEGLIN dans les locaux du SDEDA.

OBJET : 2010/C03/05

**Budget annexe
Compte administratif 2009.**

Présents (24) :

Mme Danièle BOEGLIN, Présidente.

MM. Patrick DYON, Nicolas JUILLET Vice-présidents.

Mmes et MM. Jean-Pierre ABEL, Francis DEHAUT, Francis BERNARD, Hugues FADIN, Nelly FANDARD-SCHMITE, Philippe GIFFARD, Annie GREMILLET, William HANDEL, Jean-Michel HUPFER, Jacques IRDEL, Jean JOUANET, Martine JOBE, Bertrand JOURNE, Joël LADEVEZ, Michel LAMY, Robert LUDOT, Jean Marie MACQUET, Maurice MARY, Joëlle PESME, Marie-Noëlle RIGOLLOT, Christian TRICHE.

Acte rendu exécutoire :

/ 8 AVR. 2010

Après dépôt en Préfecture le :

/ 8 AVR. 2010

Et publication le :

/ 8 AVR. 2010

La Présidente,



Danièle BOEGLIN

Absents ou excusés (15) :

Mmes et MM. Christian BRANLE, Jean-Michel FRAMERY, Michel JACOB, Serge LARDIN, Ludovic LE ROY, Catherine MANDELLI, Patrick MAUFROY, David PARISON, Thierry PAUPE, Pierre PESCAROLO, Daniel PICARA, Jacques RIGAUD, Marie-Claude ROUSSELOT, Marc SEBEYRAN, Philippe TALBOT.

Pouvoirs (4) :

Jean Jacques ARNAUD représenté par Monsieur Francis DEHAUT
Thierry BLASCO représenté par Madame Danièle BOEGLIN
Pierre JOBARD représenté par Madame Joëlle PESME
René MARIE représenté par Monsieur Nicolas JUILLET

